

EDITO

Créée en fin d'année 2016 à l'initiative de la CCI, la plateforme Initiative Mayotte avait pour ambition en 2017 d'engager son installation dans son territoire, se faire connaître du public et commencer à offrir ses services pour le développement de l'entrepreneuriat et la création d'emplois.

Les résultats obtenus sont très encourageants même si beaucoup de choses restent encore à faire pour installer durablement la plateforme parmi les structures d'accompagnement et de financement reconnu du département.

Ainsi, nous avons pu installer administrativement la plateforme, lui doter d'un fonds de prêt d'honneur de 700k€ en signant en 2017 trois conventions de dotation de ce fonds de prêt avec respectivement la CDC, la CCI et le Conseil départemental (CD).

9 projets ont pu être présentés et étudiés en comité d'agrément durant les derniers mois de l'année 2017 et ont permis un engagement en termes de Prêt d'honneur de 134,4 k€ permettant de lever un peu plus de 600k€ de prêts bancaires associés, soit un effet levier d'environ 4,5 dès la première année, ce qui démontre l'importance de notre outil pour soutenir le développement de l'entrepreneuriat à Mayotte.

Le travail accompli en 2017 a pu se faire grâce à l'appui considérable de la CCI qui nous a toujours soutenu depuis le début de ce projet.

En 2018, nous devons continuer l'installation de notre jeune plateforme dans le territoire en lui dotant d'un véritable budget d'accompagnement (chose qui a fait beaucoup défaut en 2017) qui lui permettra d'embaucher les collaborateurs nécessaires à son développement, gagner petit à petit en autonomie et répondre aux objectifs ambitieux fixés dans notre projet stratégique.

Nous allons devoir renforcer les liens importants que nous avons avec nos partenaires actuels (le CD, la CDC, la CCI, l'ADIM, l'ensemble des accompagnateurs publics et privés du territoire, les banques, des entreprises locales...) et nouer des liens très forts avec d'autres partenaires aussi importants que les premiers, à savoir, les intercommunalités, l'Europe à travers les fonds structurels, ..., avec comme objectif, d'accompagner le plus grand nombre de porteurs de projet entrepreneurial et favoriser les créations et maintiens d'emplois dans un environnement économique qui s'annonce très difficile en 2018.

Bourahima Ali Ousseni
Président de la Plateforme





Temps forts 2017

Sous l'impulsion de la **CCI Mayotte**, l'association **Initiative Mayotte** est créée en fin d'année 2016 pour rassembler les ressources et les compétences du territoire, qu'elles soient institutionnelles, professionnelles ou individuelles, pour les mettre au service de l'entrepreneuriat et de la création d'emplois en apportant un modèle d'intervention reposant sur deux grandes idées complémentaires :

- Le prêt d'honneur d'un montant allant de **5 000 € à 20 000 €**, **sans intérêt et sans garantie** qui permet le renforcement des fonds propres des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprises pour faciliter l'obtention d'un financement bancaire associé
- L'accompagnement des nouveaux entrepreneurs pendant toute la durée du prêt d'honneur



Faits Marquants 2017

L'année 2017 fut l'année d'installation de la plateforme :

Elle a été agréée par le réseau national (**Initiative France**) en **janvier 2017** après notre passage devant le **CAQ (Comité d'Agrément et de Qualification)** d'Initiative France en décembre 2016.

En **février 2017**, signature des premières conventions de dotation de fonds avec la **CDC** et la **CCI Mayotte** :

- ✓ Une convention de dotation du fonds de prêt d'honneur d'un montant de **200 000,00 €** signée avec la **CDC** ;
- ✓ Une convention de dotation d'un fonds d'amorçage d'un montant de **12 000,00 €** signée avec la **CDC**, dont 70% ont été versées tout de suite, les 30% restant après présentation des comptes de l'association.
- ✓ Une convention de dotation du fonds de prêt d'honneur d'un montant de **250 000,00 €** signée avec la **CCI**, en attente de versement.





- **En juin 2017**, participation aux AG d'Initiative Outremer et d'Initiative France à Paris.

- **En juillet 2017**, organisation de la première réunion du Comité d'Agrément d'Initiative Mayotte pour examiner un projet (avis favorable)



- **En septembre 2017**, organisation de 2 comités d'Agrément ayant examiné 4 projets (3 avis favorables et un projet ajourné pour être complété et représenté ultérieurement).

- **Le 2 novembre 2017** inauguration de la Maison de l'entreprise lieu d'hébergement de la plateforme (Discours du Président d'Initiative Mayotte).

- **Fin novembre 2017**, signature d'une convention de dotation du fonds de Prêt d'honneur avec le CD pour un montant de **250 000, 00 €**, en attente de versement.

- **Décembre 2017**, organisation de 3 Comités d'Agrément ayant examiné 5 projets (5 avis favorables).



9

Porteurs de Projets
passés en Comité
d'agrément pour 9
prêts d'honneurs
accordés en 2017

134 400, 00€

Prêts d'honneur engagés en
2017

602 600 €

De prêts bancaires
associés

4,48

D'effet levier

50

Emplois en Création
Prévu

479 700, 00 €

D'autres aides

12 200,00 €

de Nacre

467 500,00 €

de FEDER



8 Prêts d'honneur Création
(88,9%)



1 Prêt d'honneur Développement
(11,1%)

7 Hommes
(77,7%)

2 Femmes
(22,3%)